

République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Centre de Recherche
en Numérique de Sfax



Consultation N° 10 /2024

**Acquisition des chaises ergonomiques au profit
du Centre de Recherche en Numérique de Sfax**

[Mars 2024]

Cahier des clauses administratives

ARTICLE 1 – Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet l'acquisition, la livraison, le montage, de mobilier de bureau dans le cadre d'aménagement des bureaux des équipes de recherche au Centre de Recherche en Numérique de Sfax.

L'achat est reparti en seul lot.

Lot N°	Désignation	Quantité
01	Chaise ergonomique	50

Le Bénéficiaire :

Centre de Recherche en Numérique de Sfax

Le Soumissionnaire :

Tout soumissionnaire potentiel ayant présenté une offre

ARTICLE 2 – Cahier des charges

Le présent cahier des charges comprend :

- 1- Les clauses administratives qui fixent les dispositions administratives applicables.
- 2- Les clauses techniques qui fixent les conditions et spécifications techniques minimales applicables.

ARTICLE 3– Conditions de participation

Sont admis à soumissionner les personnes physiques ou morales capables d'honorer leurs engagements et présentant les garanties et capacités nécessaires tant au plan professionnel que technique et financier mentionnés dans le dossier de la consultation en vue de la bonne exécution de leurs obligations.

Les fournisseurs en état de faillite ou de liquidation ne sont pas admis à soumissionner.

Article 4– Validité de l'offre

Le soumissionnaire reste lié à son offre pendant un délai de soixante (60) jours à compter du jour qui suit la date limite de la réception des offres indiquée dans l'avis de publication et celle mentionnée au cahier des charges.

L'offre financière est traitée à prix ferme et définitif.

Les prix sont établis pour la durée de la consultation.

Les prix sont réputés comprendre tous les frais afférant à la livraison, au montage et à l'installation du mobilier

Il est précisé que le prix de la consultation est exprimé en dinar TTC.

ARTICLE 5 – Demande d'éclaircissement

Tout soumissionnaire peut demander, par courrier porté, par lettre recommandée, par fax confirmé ou par voie électronique de lui fournir des éclaircissements ou renseignements concernant la consultation ou les documents y afférents, dans un délai minimum de 05 jours avant l'expiration de la date limite de réception des offres, à l'adresse suivante :

Centre de Recherche en Numérique de Sfax, Route de Tunis Km 10, Technopole El Ons, 3021, Sakiet Ezzit Sfax, BP 275

Fax : 74 863 041

Les réclamations non parvenues à temps ne seront pas prises en considération

Les éclaircissements et les réponses nécessaires seront adressés par écrit à tous les soumissionnaires éventuels ayant retiré le cahier des charges au bout de 48 heures.

Les demandes d'éclaircissements non parvenus à temps ne seront pas prises en considération.

ARTICLE 6 – Présentation de l'offre

Les soumissions ou offres doivent être établies conformément aux modèles présentés dans le cahier des charges et signées.

Tout participant ayant présenté une offre commune dans le cadre d'un groupement ne peut présenter une offre individuelle distincte pour son propre compte ou dans le cadre d'un autre groupement.

L'offre est constituée de :

- les documents administratifs,
- l'offre technique,
- l'offre financière

La participation se fait exclusivement moyennant l'application en ligne des marchés publics (TUNEPS).

A. L'offre technique doit contenir :

L'offre technique présentée selon les dispositions du présent cahier des charges avec la date, la qualité, le cachet et la signature du soumissionnaire.

L'offre technique doit comporter :

1. La documentation technique en originale, claire et détaillée, en langue française ou à défaut en langue anglaise et portant le tampon du soumissionnaire et l'indication du lot associé
2. Le(s) Délai(s) d'exécution (selon le modèle ci-joint en annexe)
3. Une garantie de la bonne exécution (selon le modèle ci-joint en annexe)
4. Un **échantillon** du modèle de soumission

B. L'offre financière doit contenir :

1. Bordereau des prix dûment rempli et signé par le soumissionnaire et portant son cachet conformément au modèle joint en annexe.
2. La soumission selon l'annexe joint

En plus des deux offres technique et financière, le soumissionnaire doit présenter les documents administratifs suivants :

1. Le présent cahier des charges (clauses administratives et techniques) signé, portant le cachet du soumissionnaire et paraphé sur toutes ses pages
2. Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire selon l'annexe joint,
3. Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale.

4. Un extrait du registre national des entreprises,
5. Une attestation de non-faillite selon l'annexe joint

Toute offre ne comportant pas les pièces suscitées sera éliminée à l'expiration d'un délai supplémentaire éventuellement accordé aux soumissionnaires par la commission d'ouverture des offres.

Le dernier délai de dépôt des offres sur l'application TUNEPS est fixé pour le **18 mars 2024 à 9h00**.

L'ouverture des plis est planifiée pour le **18 mars 2024 à 10h00**.

Après la date limite indiquée, les offres reçues ne peuvent pas être ni modifiées, ni révisées, ni retirées.

Article 7- Méthodologie de dépouillement ANALYSE ET CHOIX DES OFFRES

Le dépouillement des offres s'effectuera, par la suite, sur deux étapes :

- Etape 1 : classement des offres financières

La commission de dépouillement procède à la vérification de la validité des documents administratifs et les documents constituant l'offre financière. Celle-ci doit être conforme aux stipulations du présent cahier des charges. Une correction des erreurs matérielle et de calcul sera effectuée si nécessaire. Les offres financières seront classées par la suite dans l'ordre croissant.

- Etape 2 : vérification de la conformité des offres techniques et l'examen des échantillons

Les soumissionnaires doivent présenter des offres ayant des caractéristiques techniques conformes aux spécifications techniques minimales indiquées aux clauses techniques du cahier des charges. La commission de dépouillement procède à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins-disant tel qu'elle ressorte du classement financier déjà effectué lors de la première étape. Si l'offre la moins disante est conforme aux spécifications techniques minimales indiquées au cahier des clauses techniques

particulières, et si les échantillons proposés répondent aux besoins demandés, la commission de dépouillement propose l'attribution de l'article en question au soumissionnaire concerné. Si l'offre la moins disante s'avère non conforme aux spécifications techniques minimales indiquées au cahier des clauses techniques particulières, la commission de dépouillement prononce son rejet. Il sera, par la suite, procédé, selon la même méthodologie pour les offres techniques concurrentes restantes en suivant le classement financier croissant.

ARTICLE 8 – Délai d'exécution

Le délai global maximum d'exécution est de 30 jours à compter du jour suivant la date du bon de commande.

Article 9– Garantie de bonne exécution

Le fournisseur garantit le matériel à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut de matière pendant un délai minimum d'un (1) an, ces cas seront spécifiés dans les caractéristiques techniques à compter de la date de réception du matériel ou produits installés. Cette garantie s'entend matériel, main d'œuvre et déplacement, le fournisseur garantit que toutes les fournitures livrées en exécution de cette consultation sont neuves, n'ont jamais été utilisées, sont du modèle le plus récent en service et incluent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.

ARTICLE 10 – Réception provisoire

La réception provisoire sera prononcée par une commission prévue à cet effet, constituée par les représentants du Centre de Recherche en Numérique de Sfax, sur la base des conditions de la consultation.

La réception provisoire ne pourra être prononcée que si les fournitures répondent, après vérification nécessaire, à toutes les spécifications prescrites dans le cahier des charges et à toutes celles proposées par le soumissionnaire dans son offre.

Un procès-verbal sera établi, daté et signé par tous les membres de la dite commission et les responsables du Centre de Recherche en Numérique de Sfax.

Article 11- Réception définitive

La réception définitive de mobilier aura lieu normalement à l'expiration du délai de garantie si toutes les réserves formulées à la réception provisoire et au cours du délai de garantie sont satisfaites et si, à ce moment, à l'usage il n'est apparu aucune défectuosité qu'après achèvement des réparations ou des remplacements demandés au fournisseur.

ARTICLE 12 - Paiement

Le paiement sera effectué par virement bancaire au compte courant qui sera donné par écrit par le titulaire de la consultation.

Le paiement reste tributaire des pièces suivantes :

- 1- Le PV de réception, signé par toutes les parties.
- 2- Une facture en bonne et due forme en quatre exemplaires.

Le soumissionnaire doit remettre son dossier de paiement à l'adresse suivante :

CENTRE DE RECHERCHE EN NUMERIQUE DE SFAX

ROUTE DE TUNIS KM 10, TECHNOPOLE EL ONS, 3021 SAKIETEZZIT SFAX

ARTICLE 13 - Réglementation

Pour tout ce qui n'est pas stipulé aux dispositions du présent cahier des charges, l'exécution du marché éventuel sera régie par :

- Le décret N°1039-2014 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics.

Cahier des clauses techniques

LOT 01: Chaise ergonomique (Quantité: 50)

<u>Lot</u>	Caractéristiques minimales exigées	Caractéristiques Techniques proposées
<u>chaise ergonomique</u>	<p>Marque, modèle et pays d'origine :</p> <p>Chaise ergonomique avec accoudoirs</p> <ul style="list-style-type: none">- Matière : Assise et dossier en simili cuir couleur- Avec accoudoirs- Support lombaire réglable : doit offrir un soutien lombaire réglable pour s'adapter à la courbure naturelle de la colonne vertébrale- Hauteur réglable du siège : La hauteur du siège doit être réglable pour permettre à l'utilisateur de positionner ses pieds à plat sur le sol, favorisant ainsi une posture assise correcte- Réglage de la profondeur du siège : La profondeur du siège doit être réglable pour permettre à l'utilisateur de s'asseoir confortablement avec un espace suffisant entre l'avant du siège et l'arrière de ses genoux- Accoudoirs réglables : Les accoudoirs doivent être réglables en hauteur et en largeur pour permettre à l'utilisateur de les positionner à une hauteur confortable qui soutient ses bras et ses épaules- Mécanisme d'inclinaison : dit être équipée d'un mécanisme d'inclinaison	A spécifier par le soumissionnaire

	<p>qui permet à l'utilisateur de basculer le siège et le dossier en arrière pour changer de position et soulager la pression sur la colonne vertébrale.</p> <ul style="list-style-type: none">- Base stable : La base de la chaise doit être stable et robuste pour éviter les basculements et les accidents- Roulettes souples : Base étoile 5 branches PVC noir, sur roulettes, ces roulettes doivent être souples et silencieuses pour permettre un mouvement fluide sur le sol sans endommager les surfaces.- Garantie : 01 an (pièces et main d'œuvre)- Echantillon exigé	
--	---	--

Lu et approuvé

Fait à le

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)

ANNEXE N°1
FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX
SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et prénom/Dénomination sociale.....

Forme juridique.....

Adresse du siège.....

Téléphone.....Fax.....

Adresse e-mail.....

Inscrit au registre de commerce sous le n°.....

N° du matricule fiscal.....

Fait à..... Le.....

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)

ANNEXE N°2 SOUSSION

Je soussigné (2):

Dénomination de la Société :

Siège Social (adresse):

Boite Postal : Code Postal : Ville :

Téléphone :Télex : Fax :

Registre de commerce N° :Ville :

Affiliation de la CNSS N° : du.....

Domiciliation bancaire :C.C.B.

N°.....

Certifie avoir recueilli par mes propres soins et sous mon entière responsabilité tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent Cahier des Charges relatif à la Consultation N° 10/2024 : « Acquisition de chaises pour le personnel du Centre », et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Lot	Désignation	Montant en DT (TTC)
01	Chaise ergonomique	

Le montant total de ma soumission en Dinars Tunisiens (TTC) y compris tous les services est (en chiffres et en toutes lettres) :

.....

Fait à..... Le.....

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)

ANNEXE N°3
DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-FAILLITE

Je soussigné.....

Agissant en tant que :.....

De la Société (ou entreprise) :

Enregistrée au registre de commerce Sous le n°.....

Faisant élection de domicile à (adresse complète)

.....

Ci-après dénommé « le soumissionnaire »,

Je déclare sur mon honneur de ne pas me trouver en état de faillite ou de liquidation judiciaire.

Fait à..... Le.....

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)

ANNEXE N°4
Formulaire du délai d'exécution

Lot N°	DESIGNATION	DÉLAI D'EXÉCUTION PROPOSÉ
01	Chaise ergonomique	

Fait à..... Le.....

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)

ANNEXE N°5

Garantie de la bonne exécution

Je soussigné (Nom, prénom tels que figurant sur la CIN).....

Domicilié au

Titulaire de la Carte d'Identité Nationale N°délivrée le

Exerçant la profession de

Dénomination commerciale de l'entreprise

Adresse du siège social

Inscription de l'entreprise au registre N° en date du

Agissant en qualité de

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou indiquées au dossier de la consultation n° 10/2024, Acquisition des chaises pour le personnel du Centre. Je m'engage à garantir le matériel à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut de matière pendant un délai minimum d'un (1) an, cette garantie s'entend matériel, main d'œuvre et déplacement.

Je m'engage à garantir que toutes les fournitures livrées en exécution de cette consultation sont neuves, n'ont jamais été utilisées, sont du modèle le plus récent en service et incluent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.

Fait à..... Le.....

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)

ANNEXE N°6

Bordereau des prix

N°	Désignation	Quantité	Prix Unitaire Hors taxes	Prix total hors taxes	TVA en %	Prix global TTC
1	Chaise ergonomique	50				
	TOTAL					

Fait à..... Le.....

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)